

« Bienvenue en France », Pesquet, universités européennes, innovation : les vœux de F. Vidal à l'Esri

Paris - Publié le mercredi 23 janvier 2019 à 9 h 55 - Actualité n° 138232

La concertation menée sur la stratégie « Bienvenue en France » doit être « la plus large possible dans ses thématiques comme dans ses acteurs », déclare [Frédérique Vidal](#), ministre de l'Esri, lors de ses vœux, le 22/01/2019 au Muséum national d'histoire naturelle.

« Certains d'entre vous ont souhaité que tous les sujets puissent être abordés : cela va de soi », dit aussi la ministre.

Un groupe de cinq personnalités ([Julien Blanchet](#), [Philippe Gillet](#), [Minh-Ha Pham](#), Christophe Strassel, [Pierre-Paul Zalio](#)) doit remettre d'ici la mi-février ses propositions dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale. Les opposants à la mise en place de droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires demandaient que ce principe même puisse être discuté à cette occasion.

Alors que plusieurs universités ont indiqué qu'elles ne mettraient pas en œuvre cette mesure en 2019, si besoin en exonérant 100 % de leurs étudiants étrangers, l'entourage de la ministre estime qu'il ne « s'agit pas d'une fronde » : « Il y a une différence entre ne pas appliquer, et dire qu'ils utiliseront tous les moyens pour exonérer les étudiants étrangers. Le gouvernement a été clair, le Premier ministre a fait cette annonce, maintenant les modalités peuvent être discutées, mais pas le fond. »

Dans son discours, la ministre évoque également les exonérations dont pourront bénéficier les étudiants étrangers, ainsi que le label « Bienvenue en France » que Campus France va commencer à attribuer, mais aussi :

- Parcoursup,
- la mise en place de la [CVEC](#) avec une priorité sur la santé des étudiants,
- la réforme des études de santé,
- la stratégie des sites universitaires dans le contexte de l'ordonnance permettant de créer des établissements expérimentaux ;
- les universités européennes : la Commission en soutiendra 12 et pas six comme prévu initialement ;
- la création de start-up issues de la recherche, qui fera l'objet d'une « feuille de route » ;
- l'innovation qui « sera une priorité-clef en 2019 ».

En matière de recherche et d'innovation, elle annonce que « le directeur général de l'ESA a choisi Thomas Pesquet pour retourner très bientôt dans l'espace, sans doute en décembre 2020, pour un vol dont les modalités avec nos partenaires internationaux sont à définir ».

La stratégie « Bienvenue en France »

Le label délivré par Campus France

Plus de 180 universités et grandes écoles ont manifesté leur intérêt pour ce label dont la première vague d'attribution par Campus France sera lancée à compter du 28/01, dit Frédérique Vidal.

« L'État a dégagé 10 M€ pour soutenir les établissements engagés dans cette démarche. Ce fonds d'amorçage sera mis en place dès la fin du mois de février. »

Les exonérations

Frédérique Vidal revient sur les trois volets de la politique de bourses et d'exonération du gouvernement :

- un volet national, piloté par le ministère des affaires étrangères, via les bourses et exonérations du gouvernement ;
- un volet bilatéral, avec toutes les mobilités organisées par convention entre les établissements français et étrangers, « qui je vous le rappelle donneront lieu à exonération sans aucun plafond et cela représente d'ores et déjà plus de 12 000 étudiants chaque année » ;
- enfin, un volet de politique d'établissement « puisque chaque école et université pourra définir une stratégie d'attractivité et d'exonération qui lui est propre, dans le respect du plafond réglementaire ». 10 % des étudiants peuvent être exonérés pour le moment, un taux qui pourrait évoluer, un décret étant attendu « pas immédiatement, mais prochainement », indique le Mesri à News Tank.

« Si l'on additionne ces trois volets, le plan du gouvernement prévoit d'ores et déjà que 25 % des étudiants internationaux concernés pourront bénéficier d'une exonération. Peut-être faut-il aller plus loin et je suis prête à y travailler avec vous. »

La ministre assure également « clairement et en [s'y engageant] » que les moyens dégagés auront « une seule vocation : financer l'amélioration de la qualité d'accueil et non pas compenser je ne sais quel désengagement ».

Ce qu'a annoncé Frédérique Vidal pour les universités

Parcoursup

« Nous irons plus loin encore pour répondre à l'exigence de démocratisation. Dans les semaines qui viennent, avec les présidents d'université et les chefs d'établissement, comme avec les recteurs, nous allons travailler pour nous fixer collectivement un haut niveau d'exigence et déterminer les taux minimaux d'accès des boursiers aux différentes formations ».

Territoires et numérique

« La fracture territoriale traverse aussi l'enseignement supérieur (...). Cela suppose d'inventer des modèles innovants pour que l'université soit présente partout sur notre territoire, en tirant pleinement des technologies numériques. J'aurai l'occasion d'y revenir dans les semaines qui viennent. »

Études de santé

« Les lignes bougent (...) le modèle qui avait cours ne répondait plus pleinement aux attentes et aux besoins des étudiants et des professionnels de santé. Je veux saluer ce soir la mobilisation des acteurs qui portent et accompagnent les transformations que le président de la République a appelé de ses vœux (...) Nous aurons l'occasion d'y revenir de manière très concrète. »

CVEC

« Je souhaite que nous puissions donner une priorité forte aux actions en faveur de la santé des étudiants en cette première année de mise en œuvre de la CVEC. »

Universités européennes

La Commission européenne a décidé de soutenir « non plus six, mais 12 projets pilotes » d'universités européennes, se réjouit Frédérique Vidal.

Le rôle du ministère et les stratégies des sites

Frédérique Vidal appelle à « tourner la page des oppositions » entre organismes de recherche, universités et grandes écoles.

- « Avec l'ordonnance parue à la fin de l'année dernière, nous avons fait le choix de permettre à chacun d'exprimer pleinement sa signature, d'affirmer sa stratégie et son identité.
- Le rôle du ministère n'est pas de jouer l'arbitre des élégances, de favoriser tel modèle aux dépens de tel autre. Ma responsabilité n'est pas de faire leur stratégie à la place des établissements. Elle est de m'assurer que cette stratégie est clairement formulée.
- C'est tout le sens du dialogue stratégique de gestion qui a été expérimenté cette année : sans anticiper sur le nécessaire bilan que nous allons réaliser ensemble, je crois savoir qu'il a permis de construire l'espace de dialogue nécessaire entre l'Etat et les établissements. »

Recherche et innovation : une feuille de route pour la création de start-up

« Le moment est venu de changer d'échelle, en matière de création de start-up issues des laboratoires comme de recherche partenariale. Nous devons nous donner des objectifs ambitieux, nous devons les suivre et je souhaite que d'ici la fin du premier trimestre, nous puissions construire une feuille de route très claire dans ce domaine et engager sa mise en œuvre. Je souhaite que cette feuille de route donne toute sa place à la mise en œuvre d'engagements concrets en matière de lisibilité des conditions de partenariat et en matière de délais de contractualisation. »

Rapprocher recherche et monde économique

- Les comités stratégiques de filières du Conseil national de l'industrie accueilleront bientôt systématiquement un représentant de la recherche publique ;
- les « campus d'innovation » doivent « poursuivre leur ouverture sur le monde socio-économique,

sur l'innovation des technologies comme sur l'innovation des usages ».

Poursuite de la remise à niveau des crédits ANR

« Pour rester au meilleur niveau, la France doit pouvoir s'appuyer sur son agence nationale de financement qui a les moyens de susciter, d'accompagner les projets les plus prometteurs et les plus audacieux, et c'est aussi la raison pour laquelle nous avons engagé et nous poursuivons la remise à niveau des crédits de l'Agence nationale de la recherche. »

Frédérique Vidal



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Ministre	Mai 2017	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Professeure des universités en Sciences de la vie	2004	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Présidente	Avril 2012	Mai 2017
Université Nice Sophia Antipolis Directrice de la faculté des sciences	2009	2012
Université Nice Sophia Antipolis Directrice du département Sciences de la vie	2005	2008
Université Nice Sophia Antipolis Maîtresse de conférences	1995	2004
Institut national de la santé et de la recherche médicale Membre extérieur du conseil scientifique régional	1999	2003

Fiche n° 4719, créée le 18/06/14 à 10:19 - MàJ le 16/10/18 à 09:52

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »